

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

RAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 055758

Optique 38462  Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6886

Société : NAR

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : Souai

Retraite

ABDELLAH

Date de naissance : 23.05.1957

Adresse : Massina Hassani, El ouffa N° 68C

3 CASA

Tél. : 0667045714

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/09/2020

Nom et prénom du malade : Souai Abdellah

Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : DND, Revenu de la prostate

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 01/09

Le : 01/09/2020

Signature de l'adhérent(e) : Souai



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/09/2020			± 1301,00	AB

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Massira Hassani Dr. Laïla HAOUIZIR Lot. Massira Hassania Rue 6 - Oulfa Casablanca - Tél : 05 22 89 57 77	01/09/2020	5321,60

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	D 00000000 B	DATE DU DEVIS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DE L'EXECUTION
	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

# Dr ASSAD Bouchaib

- \* Médecine générale
- \* Diplôme universitaire de diabetologie et nutrition de l'Université de Bordeaux (France)
- \* Certificat universitaire d'Echographie
- \* Diplôme universitaire de médecine du sport de l'Université de Nice (France)
- \* EX Médecin Chef des Services des Urgences
- \* Médecin agréé par le ministre de la santé
- Visite médicale / Permis de conduire



الدكتور أسد بوشعيب

- \* الطبع العام
- \* دبلوم جامعي في أمراض السكري و التغدية من جامعة بودو بفرنسا
- \* شهادة جامعية في الفحص بالصدى
- \* دبلوم جامعي في الطب الرياضي من جامعة ليس بفرنسا
- \* طبيب رئيسي سابق بقسم المستعجلات
- \* طبيب معتمد من طرف وزارة الصحة الفحص الطبي / رخصة السياقة

Casablanca, le ..... 01/09/2020 الدار البيضاء في

Souai Abdella

20,80 x 2

(1) Glucophage 500 (III de 03/2020) S.V.  
100 mg <sup>mettre</sup> <sub>en formables</sub>

121,40 x 3

(2) Umax 014 (III de 03/2020) S.V.  
100 mg

51,40  
Farm. Massira Hassania  
Tél : 06 30 74 97 97  
Rue 6 - Oulfa

Spectrum 200 mg x 30  
100 mg

15,80

(4) Doliprane S.V.  
100 mg x 30

38,80

(5) Relax 82 mg x 30  
100 mg x 30

532,60  
Farm. Massira Hassania  
Tél : 06 30 74 97 97  
Rue 6 - Oulfa

Pharmacie Massira Hassania  
Dr. Laïla ZAOUIZ  
Rue 6 - Oulfa  
Casablanca - Tél : 06 22 89 57 77

20,80

LOT 191829  
EXP 11/2022  
PPV 51.40DH

LOT 200183  
EXP 11/2021  
PPV 121.40DH

20,80

LOT 200598  
EXP 12/2021  
PPV 121.40DH

LOT 200183  
EXP 11/2021  
PPV 121.40DH

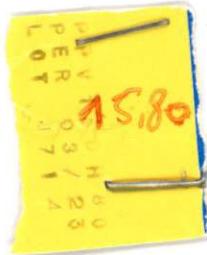
20,80

PPV (DH) :

LOT N° :

UT. AV:

38,80



موكسول®

أميروكسول

بدون سكر